

20-LES INCENDIES :

De nombreux incendies ont eu lieu aux alentours de Niolon, terrorisant souvent la population, d'autant plus que les moyens mis à la disposition du département étaient, et sont toujours, bien insuffisants (notamment au niveau des Canadairs). Malheureusement les épisodes cités ci-dessous ne sont sans doute pas les seuls.

- [Le 06/08/1967](https://www.laprovence.com/actu/en-direct/4567517/le-rove-6-aout-1967-un-bien-funeste-anniversaire.html) : Un crash d'hélicoptère près du Rove déclenche un incendie. Voir : <https://www.laprovence.com/actu/en-direct/4567517/le-rove-6-aout-1967-un-bien-funeste-anniversaire.html>

Le dimanche 6 août 1967, en début de soirée, 200 hommes et 60 engins sont mobilisés au Rove, dans le vallon de Juan, pour tenter de secourir, en vain, les neuf membres de l'équipage d'un hélicoptère dévoré par les flammes. Dans le vallon, l'engin de près de 42 mètres de long s'était donné pour mission d'éteindre un incendie inaccessible à pied pour les équipes de pompiers, déversant ses 12 tonnes de réserve d'eau sur les flammes.

L'enquête révélera qu'en tentant d'éviter un câble à haute tension, une des pales du mastodonte volant, au rotor de 35 mètres de diamètre, a percuté un rocher. Il y eut ensuite une explosion et ce fut le crash. Des témoins raconteront que parmi les flammes qui embrasaient tout le vallon, le feu était plus blanc sur l'appareil, consommant le magnésium de ses roues et de ses pales, et dessinant une large croix. Le spectacle était impressionnant et le bilan terriblement lourd : les neuf personnes à bord trouvent la mort, malgré les efforts impuissants des secours.

Ce drame est une des plus grosses catastrophes de l'histoire de la lutte contre les incendies de forêt en Provence. À l'époque, on commence tout juste à utiliser les moyens aériens contre les feux, et la Sécurité civile cherche de nouvelles stratégies de défense. Sa flotte est composée de sept Catalina, des avions amphibies, déjà surnommés "Pélicans", qui datent de la Seconde Guerre mondiale.

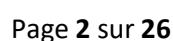
La question se pose de savoir s'il faut privilégier les avions amphibies, non amphibies ou les hélicoptères pour venir à bout le plus efficacement possible des feux de forêts dans les collines provençales, difficilement accessibles.

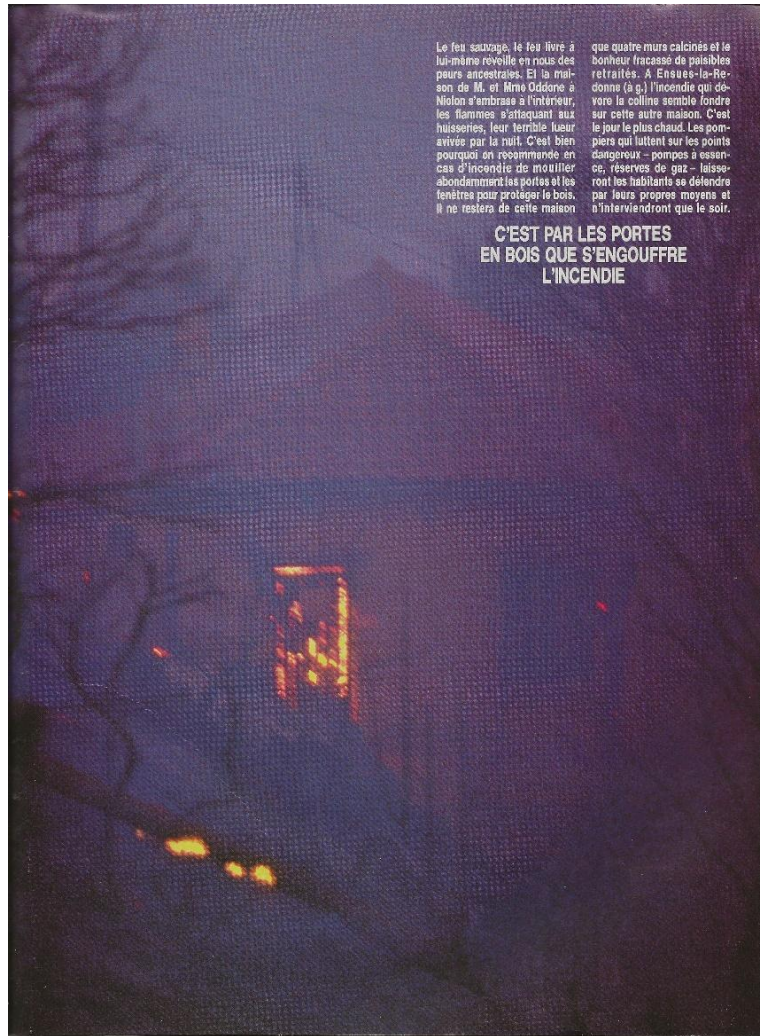
C'est ainsi qu'à l'été 1967, les Soviétiques prêtent, le temps d'une expérimentation, l'hélicoptère tristement connu, le "Mi-6", un des plus grands du monde. Une équipe est alors mise en place avec sept aviateurs soviétiques, un pilote français et un interprète. Leur mission devait se terminer le 6 août au soir, mais le feu grandissant vers Le Rove, ils décidèrent d'utiliser le Mi-6, pour la dernière fois...

Un monument commémore cet événement qui a marqué durablement les esprits. Sculptée par Kurt Ingendahl, artiste suisse, une stèle est érigée au sommet de la colline en 1976 (ci-dessous).



- Le 01/08/1989 : un énorme incendie a lieu à Niolon : Incendie des cabanons, notamment impasse Canne Bambou (Paris Match y consacre beaucoup de pages dans son numéro 2099 du 17 Aout 1989) :





Le feu sauvage, le feu livré à lui-même réveille en nous des peurs ancestrales. Et la maison de M. et Mme Odéone à Nîmes s'embrase à l'intérieur, les flammes s'attaquant aux huisseries, leur terrible lueur avivée par la nuit. C'est bien pourquoi on recommande en cas d'incendie de mouiller abondamment les portes et les fenêtres pour protéger le bois. Il ne restera de cette maison que quatre murs calcinés et le bonheur fracassé de paisibles retraités. A Ensues-la-Rédonne (à g.), l'incendie qui dévore la colline semble fondre sur cette autre maison. C'est le jour le plus chaud. Les pompiers qui luttent sur les points dangereux - pompes à essence, réserves de gaz - laisseront les habitants se défendre par leurs propres moyens et n'interviendront que le soir.

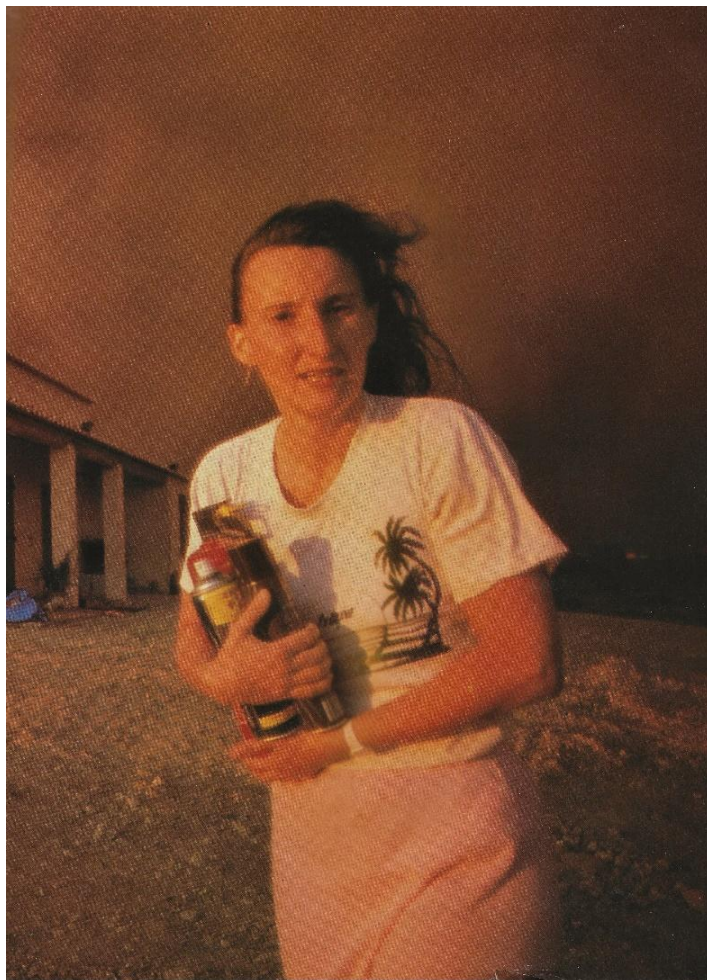
**C'EST PAR LES PORTES
EN BOIS QUE S'ENGOUFFRE
L'INCENDIE**



ELLE S'ENFUIT AVEC SES « BOMBES MENAGERES » QUI RISQUENT D'EXPLOSER

Jusqu'au bout, avec sa famille, elle a lutté pour défendre sa maison. De nombreux propriétaires montent sur le toit de leur maison et inondent les toiles d'eau. Ils mouillent également les façades afin que les charpentes, humidifiées, résistent mieux lorsque les brandons projetés par le vent assaillent la maison. A la fin, lorsque la chaleur rend l'opération indispensable, les habitants s'enfuient en emportant les aérosols, les bonbonnes de

gaz et tout ce qui risque d'exploser et d'accroître le feu. Cette maison, dont les environs ont pourtant été soigneusement débroussaillés, avait de bonnes chances de ne pas flamber, mais le hasard et le vent rendent très aléatoires les pronostics. Lorsqu'ils revenaient dans leurs villages après le passage du feu, les résidents assistaient à la plus injuste des loteries : entre deux maisons restées intactes, une troisième avait flambé.

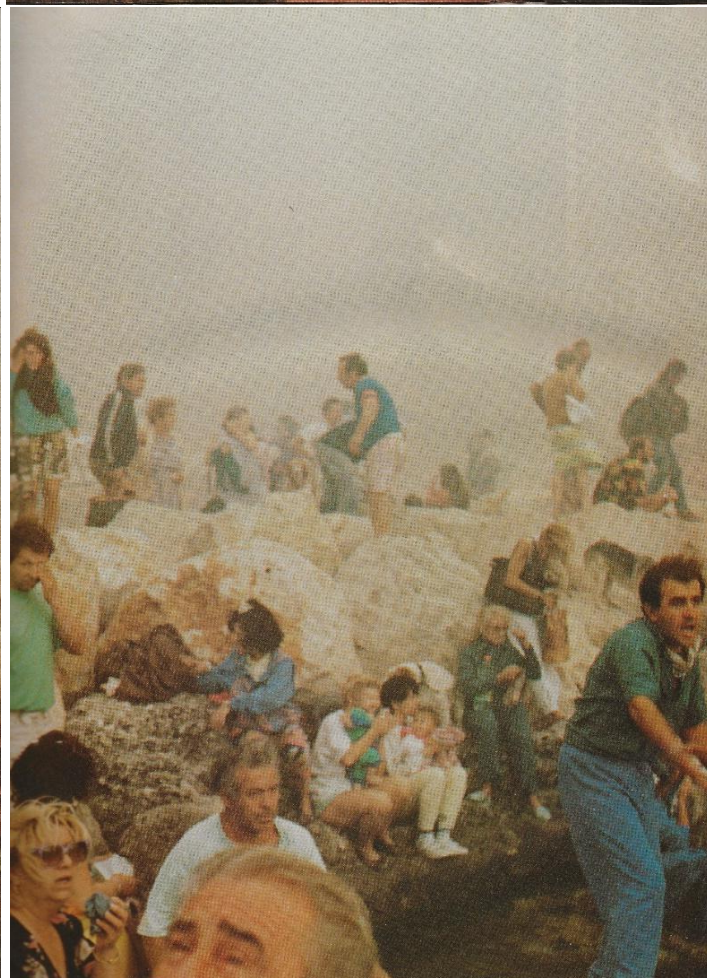


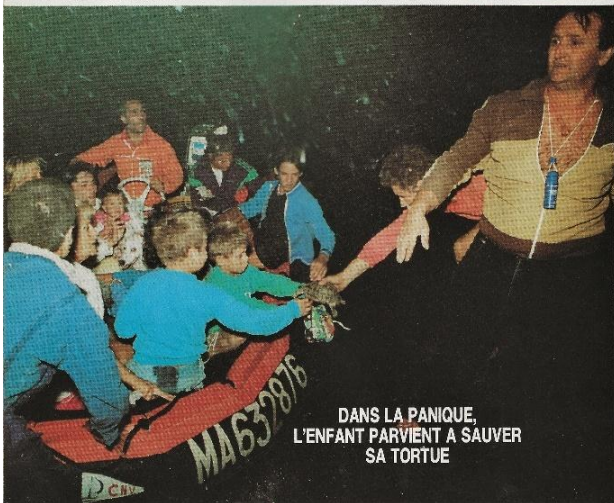
Soudain, le piège. La petite calanque de La Vesse, à l'ouest de Marseille, est encerclée par le feu. Il était 16 h 30, ce 1^{er} août quand les habitants ont vu un nuage s'élever au loin. Ils se sont dit que c'était encore l'œuvre d'un de ces fous d'incendiaires. La veille, ils avaient vu à la télévision l'image de deux touristes italiens carbonisés en Corse. Mais ils n'ont pas le temps de réfléchir. Très vite, l'air se brouille, devient irrespirable : le mistral ne ventille plus la fumée et le nuage devient chaque seconde plus dense. La flamme déferlante

engloutit tout sur son passage, même l'unique route du village. Bientôt, il n'y a plus de fuite possible. Alors, les habitants se précipitent comme ils le peuvent vers le port. Là, ils attendent le salut qui ne pourra venir que de la mer.

LE SALUT VIENT DE LA MER

ILS S'ENTASSENT
SUR LES ROCHERS EN GUETTANT
LES BATEAUX

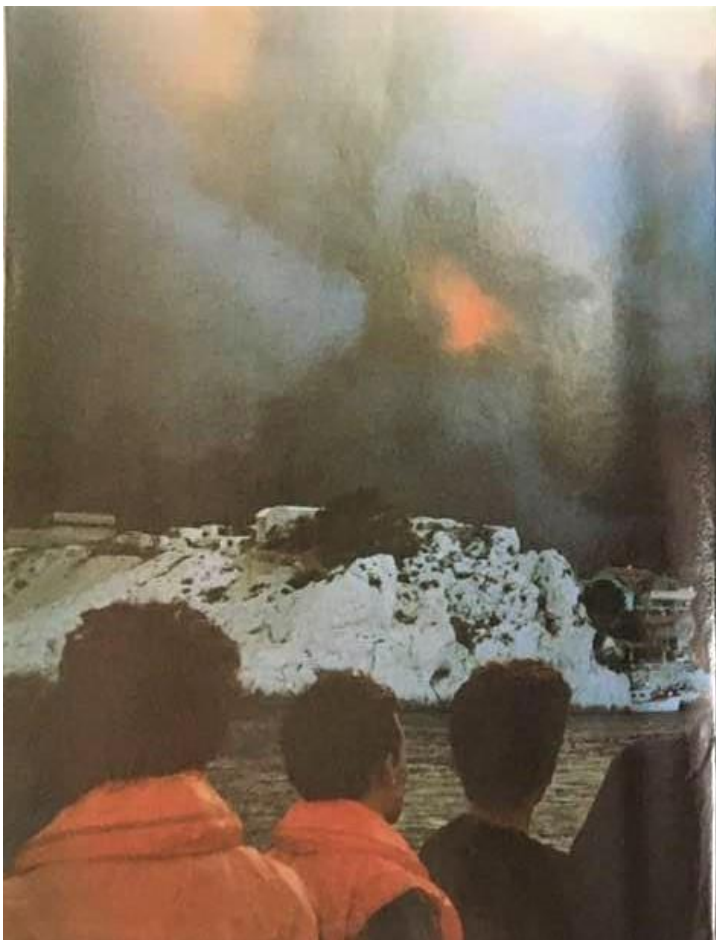




DANS LA PANIQUE,
L'ENFANT PARVIENT A SAUVER
SA TORTUE

Quand ils ont vu arriver les barques des pêcheurs, ils ont su qu'ils étaient sauvés. Même la tortue, finalement, l'avait échappé belle. C'est à Frédéric, un petit garçon d'une dizaine d'années qu'elle doit la vie (photos de gauche). Un monsieur qui l'a trouvée sur la route la lui a confiée et sa maman lui a demandé de bien s'en occuper. Alors, l'enfant redouble d'attentions, enveloppe avec précaution l'animal dans un papier, court en le serrant contre sa poitrine et en lui murmurant des paroles rassurantes : « l'inquiète pas, on va s'en sortir, Caroline ! » Bien sûr, il a tout de suite baptisé la

tortue : de telles circonstances créent rapidement des liens. Comme lui, chacun n'a emporté que l'essentiel, une couverture, un sac bourré en toute hâte. Mais bien souvent, ils n'ont pas eu le temps et ont débarqué les mains vides, ne sachant pas si, un jour, ils reviendraient chez eux, à La Vesse.



À Nîmes, « même la mer avait pris feu », raconte un vieux pêcheur qui, comme les autres calanquais, a passé une nuit à lutter contre les flammes. Ici, il n'y a que cinquante-trois familles l'hiver mais des centaines de résidents l'été. Et tous se sont battus avec les moyens du bord. La calanque n'était pas équipée de pompes et le bateau des marins-pompiers trop gros pour entrer dans la crique. Ils ont d'abord essayé d'éteindre l'incendie avec des tuyaux d'arrosage, des seaux, des cuvettes en plastique, puis ils ont pris la fuite. Les pêcheurs, les plaisanciers, les moniteurs de plongée de l'U.S.P.A. ont prêté leurs bateaux afin de permettre aux habitants d'échapper au brasier qui menaçait tout le village. Cinq cents personnes ont été évacuées en une demi-heure et le feu a été arrêté à quelques mètres d'une cave qui contenait une tonne de gaz butane.

DU LARGE,
ILS REGARDENT BRULER
LEURS MAISONS

DANS SA COURSE RAVAGEUSE, LE BRASIER DEVALE 700 METRES EN MOINS D'UNE MINUTE

par JEAN-FRANÇOIS CHAIGNEAU

Il n'y a pas de feu au paradis. Alors, quand les premières fumées surgissent par-dessus la crête qui domine la calanque de Niolon, on sait que c'est l'enfer « quelque part ailleurs ». Que c'est dommage. Mieux que ça n'arrivera pas ici, parce qu'ici, c'est le paradis et qu'il n'y a pas d'enfer au paradis. Ce mardi, « ailleurs », c'est au « Croc du Loup » et Raymond Caseriot, depuis chez lui à Enlèves, regarde avec son frère ce feu qui danse, qui grimpe et qui saute, rendu enragé par le mistral et qui ne fait qu'une bouchée de ce « Croc du Loup » et de ses flancs. Sur fond de fumée noire, épaisse comme un mur, ils aperçoivent les pompiers acharnés à défoncer la station-servicé Antar, et ils ont compris que leur cabanon à côté, niché dans un petit creux avec le jardinet devant, le figurer, les deux cerisiers et les tomates, sont condamnés, qu'ils vont être dévorés. Il y a une ligne à haute tension toute proche, et les Canadair n'aiment pas trop s'y risquer. Aussi, le cabanon est abandonné au feu. M. Caseriot l'avait acheté, il y a six mois.

Une heure plus tard, 18 h 30. A Niolon, le noir de la fumée l'a emporté sur le bleu du ciel. Et les flammes arivent au paradis. Elles passent de tous côtés. Par la crête qu'elles embrasent et par la ravine qui suit le bord de la route. Niolon, c'est une calanque, c'est-à-dire un bonheur caché au bord de la mer. Petit bonheur, petite crique, petites maisons, de simples cabanons en planches renforcées par quelques perpains. Dans le cabanon, on y mange, on y dort, on y boit le pastis et on s'y prépare pour la pêche. Il y a Niolon et aussi La Vesse, à côté, et Le Rove, et d'autres encore, tout le long de la côte de part et d'autre de Marseille. Les calanques, il faut connaître pour les trouver. Chez M. et Mme Oddone, c'est beaucoup mieux qu'un cabanon. Une vraie villa avec un jardin. Pierre Oddone l'a achetée en 1965, pour y passer sa retraite. Il en profite pleinement depuis cinq (suite p. 64)

**LEUR
RETRAITE
PAISIBLE...
EST
TRAVERSEE
PAR LE
CAUCHEMAR**

*M. et Mme
Oddone avaient
acheté leur villa
en 1965 afin d'y
prendre leur
retraite. Elle se
trouvait située
juste sur le
chemin du feu,
au bord de la
route, et les
Oddone ont été
obligés de fuir
par la mer.
Aujourd'hui, ils
espèrent
reconstruire
leur maison
exactement au
même endroit.*



Une serviette sur la tête, Edmond se bat jusqu'à la dernière goutte d'eau et sauve quatre maisons



Edmond Vigouret (ci-dessus) s'est battu toute la nuit avec une lance à incendie. Il a sauvé quatre maisons dont la sienne. Photos de dr, de ht-en-bas : M. Valentin et sa belle-fille Elisabeth, à Hyères, ont lutté avec une casserole et l'eau de la fosse septique. A Niolon, c'est devant le cabanon de la famille Degennaro que le feu s'est déclaré. Victor Palomar a perdu 14 des cabanons qu'il possédait.

(suite de la page 62) ans. Tous les week-ends, puis aux beaux jours. L'hiver, il habite à Marseille. La villa est sur le bord du chemin. Elle surplombe tout le village et on y voit bien la mer. Mais aujourd'hui, elle est un poste avancé sur le front du feu qui dévale. Quand il voit la fumée sur la maison, tout le vallon est déjà pris. La fuite par la route est déjà impossible. Il ne reste que le repli vers la mer. Mais avant de se rendre, Pierre Oddone, l'ancien artisan électricien, lutte contre le feu qui vient de parcourir plusieurs centaines d'hectares avec son seul tuyau d'arrosage. Son épouse ne veut pas partir sans Pierre : « On s'est marié le 18 août 1945, dit-elle, ça fait 45 ans. En 45 ans, je ne l'ai pas quitté. Ce n'est pas maintenant que je vais commencer. » Mais Pierre Oddone, le retraité, décroche quand il ne peut plus rien, quand son dos « commence à lui brûler ». Alors, sa

femme le suit et aussi Rapsodie, leur chienne caniche de neuf ans. Ils descendent vers le port en se retournant une dernière fois vers leur maison qui disparaît dans le brasier. On y avait tourné un épisode du feuilleton « La Calanque », c'était l'année dernière. Et puis aussi un film, il y a deux ans, avec Maria Pacôme. Il est 19 h 30. En face, Edmond Vigouret est à peine mieux armé. Il a récupéré un vieux tuyau de pompier qu'il a fixé sur la borne à incendie en contrebas sur la route. Une cinquantaine de mètres. Mais il n'a pas d'embout. Edmond Vigouret est seul. Tout à l'heure, il est descendu au port avec sa femme, sa fille et son petit-fils âgé de six mois. Sur son minuscule bateau à moteur, une quinzaine de personnes s'étaient réfugiées. Beaucoup trop. Il a tâté ses poches, il avait oublié ses clefs. Alors, il a laissé sa famille et il est remonté chez lui à travers la fumée noire et les brandons soufflés par le vent. Là-haut, quand il a vu les flammes, il n'a pas pu se résigner à les laisser dévorer sa maison. Aussi, il a repris son gros tuyau et il est reparti à l'assaut.

M. CORNACCHIA N'A PAS LE TEMPS DE FAIRE SORTIR SA CHEVRE DE L'ENCLOS. CARBONISÉE !

Il met sa main devant le jet pour en augmenter la puissance. Il arrose comme on balaye. Il opère des percées dans le feu. Il sauve le cabanon en bois à côté de chez lui. Il est trop court pour atteindre la maisonnette de Clovis Chambon, 82 ans, son copain de pêche. En descendant vers le port, le vieux Clovis a dit : « Ça va faire comme il y a vingt ans. » Et il est parti. Comme le fils du voisin, Jean-Pierre. Dommage, parce qu'à deux, ils auraient réussi un « sacré boulot ». Mais les parents de Jean-Pierre refusaient de bouger si leur fils ne venait pas avec eux.

Vingt heures. Sur le port, ce n'est pas la panique. C'est l'angoisse. A la place du ciel, un océan à l'envers, noir, furieux, torturé par le vent, enveloppe par poignées ceux qui attendent d'embarquer. Francis Imbert, le directeur du centre de plongée de l'U.c.p.a. a donné l'ordre d'évacuer tout son monde : 160 stagiaires plus le personnel. Dans ce centre de plongée, le plus important d'Europe, tout s'est passé calmement. En un quart d'heure, deux cents personnes ont été évacuées et débarquées sur le « Lacydon », le bateau des pompiers trop gros pour entrer dans le port et qui mouillait au large. Puis le pilote, Lionel Guillemain, a ramené l'« Antoinette » à quai. Et il a chargé. Normalement, l'« Antoinette » peut prendre 40 personnes mais là, il a emmené tous ceux qui restaient, 80 adultes, une dizaine d'enfants et une vingtaine de chiens. Au milieu des cris, des appels des familles qui

avaient peur d'être séparées, tout ce qui flotte a été pris d'assaut. Le mistral souffle comme un dément et la mer est mauvaise. Son toutou sous le bras, Mme Oddone a failli manquer la passerelle et tomber à la mer. « Je me serais noyée », dit-elle. Les pompiers ont transporté tout le village à Lestaque. Pendant ce temps, le feu est entré dans les cabanons du bas. Quatorze d'entre eux ont brûlé. Les bouteilles de gaz y déclenchaient des explosions en série.

A Niolon, il ne reste plus personne. Enfin presque. Jean-Louis Barsacq, le patron de La Canne Bambou, a décidé d'essayer de sauver ce qu'il peut de son restaurant. Et avec un simple tuyau d'arrosage, lui aussi, en priant pour que le feu ne touche pas ses bonbonnes de gaz. Il y a encore deux moniteurs, Jean-Paul Porthé et Jean-Pierre Boruenaz qui défendent l'entrée de l'U.c.p.a. avec des extincteurs. A mesure que le vent tire ses flammèches, ils courent les éteindre. Avec un banal tuyau pour jardin, ils arrosent inlassablement. Il y a encore P'tit Louis, sorte de héros, façon lutin, qui va d'une maison à l'autre pour arracher un volet de bois qui s'enflamme ou écraser des braises. Et toujours en avant-poste, Edmond Vigouret, moniteur d'auto-école dans le civil, et ce soir, et toute cette nuit, voltigeur au feu. Il a coiffé une serviette éponge qu'il arrose régulièrement, enfilé des bottes et une combinaison. Et il avance jusqu'au bout de son tuyau. Il se replie sur le toit de sa maison. Il descend, il se bat comme un lion. Il va même scier la poutre de gouttière d'une maison voisine. Elle flambait. A trois heures du matin, épuisé, meurtri, il est encore à son poste. A trois heures trente, l'eau n'arrive plus, le réservoir de la commune est vide. Et il croit avoir perdu, lorsque le vent tourne brusquement. Aussi quand le jour se lève, Edmond Vigouret, abruti de fatigue, regarde le désert noir autour de lui, d'où émergent des braises qui fument. Et il s'écroule sur les marches de sa maison intacte. Il en a sauvé trois autres autour de lui. Et aussi sa treille, ses tomates, ses roses et son pommier d'amour.

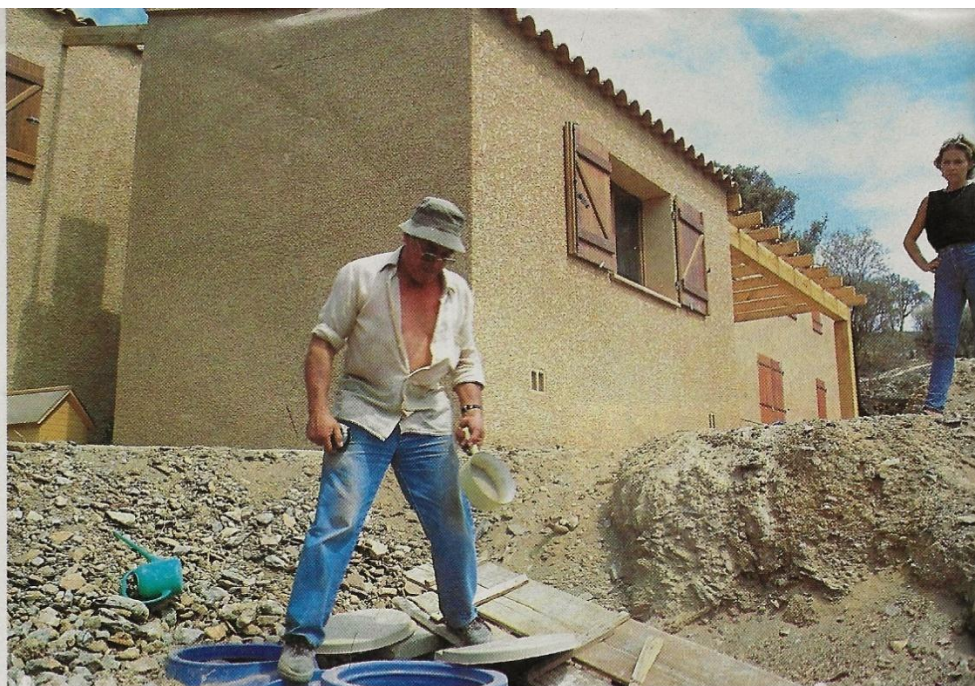
Au cours des mêmes heures, il a fallu évacuer pareillement la calanque de La Vesse, toute proche et puis le feu a cavalcadé sur mille hectares à Saint-Paul Les Durances, Cadarache, mille hectares à Caro et autant à Sainte Réparate, Bouc Bel Air. Dans le Var, quand le feu arrive sur les crêtes qui dominent Hyères, M. René Valentin, chef de travaux à la mairie pense que sa maison est condamnée. Elle est toute neuve. Il reste même quelques bricoles à finir. René Valentin était bien près de s'en prendre à l'entrepreneur qui « n'est pas dans les dé-lais ». Comme cette fosse septique qui n'est pas recouverte par exemple. Maintenant, c'est fichu. Le feu a rou-

comme la foudre. Il a d'abord fondu sur la cabane au bout du jardin. Il a enflammé les bouteilles de gaz. Le gaz, plus le vent, font un effet comparable à un lance-flammes. Et tout de suite, les fils électriques ont brûlé. Plus d'électricité. Impossible de faire fonctionner la pompe à eau pour se défendre. Soudain, René Valentin se met à bénir son entrepreneur et ses travaux inachevés parce que le chantier a dégagé les abords de la maison. Et puis, surtout à cause de l'accès direct à la fosse septique puisqu'elle n'est pas fermée. Alors René Valentin, à la casserole puis à l'arrosoir, puise et éteint les brandons qui viennent mordre sa maison. Et le feu s'en va. Il se rue chez son voisin M. Cornacchia, qui n'a pas le temps de faire sortir sa chèvre de l'enclos. Carbonisée. L'incendie galope dans le valon et s'en va ensuite lécher les pieds du château de Hyères. Il continue sa cavalcade. Il bondit, « sept cents mètres en moins d'une minute », affirme M. Politi, le gardien du cimetière. Il fusille les cyprès avec ses flammèches. Il faudra en abattre plus de deux cents. Mais le cimetière fait écran à la ville comme si les morts protégeaient les vivants. Alors les flammes repartent à l'assaut des collines de Montsoleil. M. Soyeux n'a rien pu faire. Il avait accumulé des réserves de bois autour de sa maison et tout s'est embrasé. La maison et la voiture. De l'autre côté de la route, M. Bouisson arrose le pin de la villa voisine, parce que « s'il prend feu, se dit-il, c'est une torche pour les deux habitations ».

EN 48 HEURES, LES POMPIERS ONT EU A REpondre A L'ALERTE DE PLUS DE 150 FOYERS

L t puis, il se retourne et il voit son propre toit qui brûle. Il va brancher son tuyau au robinet de la salle de bains. Il s'avance dans les flammes. Le toit est perdu mais la maison sauvée. Plus haut, Mme Bourreau a de la chance. Sa maison est la plus avancée dans la forêt, comme l'étrave d'un navire. Le feu a seulement fait exploser les bouteilles de gaz qui ont ébranlé l'escalier de pierre. La chance... Samedi, près de Bormes-les-Mimosas, les pompiers étaient encore en alerte aux limites brûlées de la forêt du Dom. Ils guettaient les fumées des tisons encore tapis sous les souches. En 48 heures, dans tout le sud de la France, ils ont eu à répondre à l'alerte de près de cent cinquante foyers. Recrus de fatigue, ces combattants irréprochables redoutaient alors seulement que le mistral ne reprenne sa sarabande infernale avant même qu'ils n'aient eu un peu de temps pour se reposer... ■

PHOTOS : BRUNO BACHELET
ENQUETE : CHRISTOPHE BUCHARD, PIERRE DOMENECH



A Niolon, « même la mer avait pris feu », raconte un vieux pêcheur qui, comme les autres calanquais, a passé une nuit à lutter contre les flammes. Ici, il n'y a que cinquante-trois familles l'hiver mais des centaines de résidents l'été. Et tous se sont battus avec les moyens du bord. La calanque n'étant pas équipée de motopompes et le bateau des marins-pompiers trop gros pour entrer dans la crique, ils ont d'abord essayé d'éteindre l'in-

cendie avec des tuyaux d'arrosage, des seaux, des cuvettes en plastique, puis ils ont pris la fuite. Les pêcheurs, les plaisanciers, les moniteurs de plongée de l'U.C.P.A. ont prêté leurs bateaux afin de permettre aux habitants d'échapper au brasier qui menaçait tout le village. Cinq cents personnes ont été évacuées en une demi-heure et le feu a été arrêté à quelques mètres d'une cuve qui contenait une tonne de gaz butane.

Grossissement d'un article de Paris-Match

DU LARGE, ILS REGARDENT BRULER LEURS MAISONS

Dans son article, Paris-Match parle de :

Edmond Vigouret, moniteur d'auto-école, s'est battu avec une lance incendie. Femme et petit-fils de 6 mois
Clovis Chambon, 82 ans, le copain de pêche d'Edmond Vigouret

François Imbert, directeur de l'UCPA, a fait évacuer les 160 stagiaires et tout le personnel de l'UCPA

Lionel Guillemain, pilote de l'Antoinette (capacité 40 personnes, en prend le double)

Jean-Louis Barsacq, patron de la Canne Bambou

Deux moniteurs de l'UCPA, qui défendent l'entrée de l'UCPA avec des extincteurs : Jean-Paul Porthe et Jean-Pierre Boruenaz

P'tit Louis, sorte de héros, « façon lutin », qui va d'une maison à l'autre pour arracher un volet de bois qui s'enflamme ou écraser des braises.

2 - **MARSEILLE AU QUOTIDIEN**

CALANQUES : LA DÉSEPTION INJUSTIFIÉE

Depuis une semaine, les restaurateurs et les petits commerçants de Niolon, La Vesse et Méjean subissent le contrecoup des incendies. Ils ne voient plus un touriste ou presque

"MERIDIONAL"

9/08/89

"A vant la catastrophe, nous faisions entre 80 et 90 couverts par jour. Depuis, le nombre de nos clients s'est considérablement réduit. Nous servons entre 10 et 15 repas seulement par jour. Lundi a été notre meilleure journée puisque nous avons fait jusqu'à 25 couverts. En l'espace d'une semaine, nous n'avons pas fait la recette que nous faisions d'ordinaire en une seule journée."

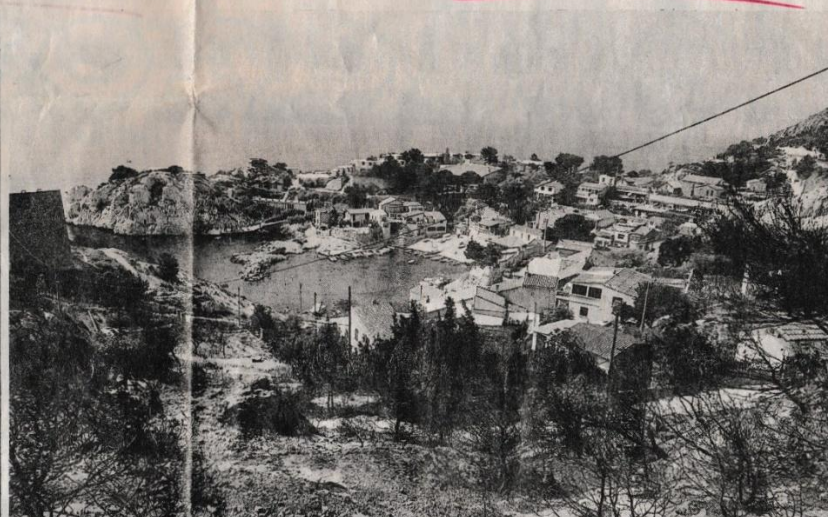
Aujourd'hui encore, un vent de solitude souffle sur "La Pergola", un restaurant de bord de mer à Niolon. Les tables, vides, il est à peine 11h du matin, risquent de le rester encore de nombreuses heures et le personnel de se tourner les pouces. Même chose sur la terrasse, qui est habituellement très fréquentée.

En plus de la perte occasionnée par la désaffection des touristes, les restaurateurs de la calanque ont perdu tous les produits qu'ils conservaient dans des congélateurs. "La

des curieux, venus se rendre compte par eux-mêmes de la gravité des feux et du degré de désespoir dans lequel est plongée la population. "Qu'ils restent en haut ou qu'ils descendent boire un coup, ils sont surtout étonnés de voir les maisons sur pied. Ils viennent aussi pour nous poser des questions, pour savoir comment ça s'est passé, s'il y a eu des blessés, où se trouvent les cabanons qui ont brûlé... Parfois, ils ajoutent: "vous n'avez pas eu de chance, tant le coin était joli avant"

Le coin n'a, en réalité, pas tellement changé. La calanque est pareille à elle-même, accueillante et rafraîchissante. Il faut vraiment porter ses regards au loin, sur les sommets, pour apercevoir un commencement de roussis.

Toujours aussi joli, le petit port de Niolon, habituellement rempli de monde, n'est aujourd'hui peuplé que par quelques calanquais. Les stages de plongée de l'U.C.P.A. ont repris leurs activités. Mais les touris-





Après l'angoisse de la nuit, l'accablement de Nicole Saffaro, : son cabanon. Niclon n'est plus qu'une ruine

Ci-dessus, article du Méridional du 9/08/1989.

A gauche, article du Soir du 2/08/1989

Il s'agit bien évidemment de Mme Saffaro (et non pas Saffano)

Lors de cet incendie, Victor et Adèle Palomar a perdu 13 des 19 cabanons qu'il possédait. Ils les avaient achetés en nue-propriété le 25/11/1956 à Louis Blanco qui, lui, avait acheté le terrain le 28/12/1955 à la famille Barrigue de Montvalon. Victor, maçon de métier, avait construit ces cabanons/abris de pêcheurs.

Le feu serait arrivé de la colline (de là où se trouve le terrain de boules), est descendu sur ce terrain puis a continué jusqu'au port.



Une partie des cabanons cités ci-dessous, vers 1960

Les cabanons entièrement brûlés :

1. Henri et Jeanine Maisto
2. Louis (Loule) et Nicole Saffaro (parents de Jeanine)
3. Laurent Hecquet et sa famille (le boucher ?)
4. Jo et Annie Gros
5. André et Francine (Minette) Bonnaud a brûlé en premier
6. Famille Beurre (surnom ?)
7. Dédé le Tatoué, absent, qui avait prêté le cabanon à la sœur de Mme Beurre
8. Richard Ben Akné (frère de Nicole Pittalis)
9. Honoré et Claudette Peresini
10. Pierrot et Michelle Marocchino
11. Lucien Saille
12. Alain (nom ?) (fils d'un premier mariage d'Adèle de la Canne Bambou)
13. Gérard Palomar (fils d'Adèle et de Victor de la Canne Bambou)

Les cabanons à moitié brûlés mais irrécupérables :

14. Loule Cairo
15. François Casse

Les cabanons ayant échappés à l'incendie :

16. Michel Degennaro (électricien)
17. Gérard (Petite main) et Nicole Pittalis
18. Fernand Nannini (surnommé Bibi)
19. Josette Di Lelio



Les cabanons du haut ayant échappés à l'incendie, 2/08/1989

Aujourd'hui se trouvent sur ce terrain 7 cabanons :

1. Josette Di Lelio
2. Philippe Brisse
3. Jessica Pothet et Simon
4. François Lecoq
5. Patrick Casse
6. Jeanne Sanchez
7. Emma Duquesnes

Plus les deux cabanons qui appartenait à la Canne Bambou, l'un racheté par Frédéric De Caro (au-dessus de sa maman), l'autre par Jean Ravel (un Parisien, qui aurait été moniteur à l'UCPA)

De plus, Pierre et Odette Oddone ont eu leur maison entièrement brûlée dans l'avant-dernier virage à l'entrée de Niolon.

De bien mauvais souvenirs... :

→→Lydia Lantéri, 4/5/2020 :

C'est vrai qu'on s'est toujours posé la question de savoir pourquoi tous ces baraquements qui n'étaient que des abris de pêcheurs ont brûlé. En fait pourquoi personne n'a rien fait pour empêcher que Niolon brûle ? Le bateau des marins-pompiers (Le Lacydon) au large n'a très certainement pas eu l'ordre du préfet pour réagir. Ce sont des questions qui resteront à jamais sans réponse...

C'était Margot, la patronne de la Canne bambou à l'époque, qui louait tous ces cabanons et qui dit location dit taxe d'habitation pour les gens qui louaient. Donc je ne comprends pas comment c'était possible de louer des abris de pêcheurs. Je ne sais pas si à l'heure actuelle on aurait laissé ces habitations en état vu qu'à certains endroits elles ont été détruites. Le terrain appartenait à Adèle, la sœur de Margot de la Canne bambou, car après elle a construit sur le terrain, avec Richard Ben Akné (le frère de Nicole), une grande maison qui a été divisée en deux (une partie pour Richard, l'autre pour Alain, le fils d'Adèle).

Pendant l'incendie Christian Boucard (qui pilotait le hors-bord rouge de Jeannot Pécoraro) et d'autres propriétaires de bateaux ont évacué des calanquais avec leurs bateaux jusqu'à celui des marins-pompiers au large. Jeannot Pécoraro est, lui, resté dans la calanque pour combattre le feu. Certains jeunes de Niolon (comme Gérard Bocchetto) ont descendu les bouteilles de gaz de Néné pour les mettre dans l'eau afin qu'elles n'explosent pas. Les bateaux de l'UCPA ont récupéré les derniers calanquais qui restaient.

Aline, Alexandra (9 mois), ma cousine Muriel, Nicolas Pécoraro et moi ainsi que 4 autres personnes étaient sur le bateau de Péco, c'est mon cousin Stéphane qui m'avait laissé sa place. On entendait du port les bouteilles de gaz qui commençaient à exploser.

Je sais que Monsieur Bibi ainsi que Jean-Marie SIACCI et son fils de 9 mois sont restés longtemps sur le quai avant que quelqu'un ne les transporte en bateau.

Mes grands-parents Henri et Angèle Lantéri étaient là aussi, ainsi que mon oncle Gugu (le frère à papa, le père à Stéphane et Muriel) et ma tante Gaby (sa femme) et Stéphane Lantéri.

Quant à mes parents étaient descendus à Marseille pour faire des courses et quand ils ont voulu remonter les gendarmes n'ont pas voulu les laisser passer par la route.

Nous avons tous débarqué sur le bateau des marins-pompiers qui nous a emmené à Marseille, puis on a su que tout le monde nous attendait dans la salle qui avait été réquisitionnée pour les Calanquais au Rove qui étaient certainement sur un autre bateau des marins pompiers (je suppose). Nous avons pris un taxi pour les rejoindre. Bien plus tard en fin de soirée nous sommes montés à Niolon ; là les gendarmes nous ont laissé passer car il n'y avait plus de danger. Mon Père, René Sinibaldi et moi, nous nous sommes rendus devant les cabanons qui avaient brûlé et ça m'a fait un énorme choc de voir ces ruines.

→→ Marie-José Mathieu Moulin, 4/05/2020 :

Je suis partie par la mer avec ma grand-mère, mes enfants, 2 des Palazzo et des grands-mères prises au passage sans compter le chien de ma tante Alice. M. Vacca le pompier nous avait conseillé de partir par la mer, la route étant en flamme. On a eu très peur !

→→ [Guy Caillol, 2/03/2025](#) :

Devant l'importance de l'incendie la route était fermée, impraticable ; le seul salut possible venait de la mer. Les calanquais qui le pouvaient donnaient un coup de main, par exemple pour essayer d'éteindre les flammes trop proches des habitations, protéger les maisons, aider les personnes les plus âgées à rejoindre le port ou, comme Jeanne Manzon et d'autres jeunes, pour récupérer les bouteilles de gaz un peu partout et les descendre en sécurité près de l'eau.

Le Lacydon, bateau des Marins-pompiers, est resté assez loin en mer à cause de la houle. Il n'avait pas la possibilité d'approcher de la côte. Mais les calanquais présents ayant un bateau ont aidé aux transferts, en commençant par les personnes âgées et les enfants. Des bateaux de plaisanciers sont aussi arrivés d'autres calanques pour donner un coup de main (de La Vesse, La Redonne et même Carry-le-Rouet).

D'AUTRES INCENDIES :

- [Le 24/05/2011](#) : 70 sapeurs-pompiers sont sur place, des renforts aériens ont été demandés, un hectare de végétation est déjà parti en fumée. L'incendie est parti de la départementale 48 et s'annonce « compliqué », confiaient les pompiers, en raison notamment du caractère escarpé du site.

- [Le 15/07/2016](#) : dès 15h30. C'est du côté de la côte bleue que le feu de végétation a démarré, précisément à Ensues-la-Redonne, près de Carry-le-Rouet (Edmond Bonnet).

- [Le 5/07/2025](#) : en pleine nuit, vers 3H30, un feu se déclare au-dessus de la Vesse, à priori par la faute d'utilisateurs de pétards. Pas de blessés heureusement, mais 150 personnes de la Vesse ont dû être évacuées. Le feu, qui a parcouru plus de 100 hectares et mobilisé plus de 350 pompiers et marins-pompiers ainsi que deux hélicoptères bombardiers d'eau et deux Canadair, a été déclaré « circonscrit » en fin de journée. Il s'agit de l'incendie le plus important en superficie depuis 2023 dans les Bouches-du-Rhône.



Le feu au-dessus du Rove (Photo de Laetitia Cangelosi)

→→ Quelques articles de journaux :

<https://www.laprovence.com/article/faits-divers-justice/11969329209145/incendie-en-cours-sur-la-cote-bleue-au-rove-100-hectares-parcours>

Incendie en cours sur la côte bleue au Rove, 100 hectares parcourus et 150 personnes mises en sécurité Par [M.B-O.](#) (Publié le 05/07/25 à 07:29 - Mis à jour le 06/07/25 à 14:44)

Un incendie est en cours sur la côte bleue au Rove ce samedi 5 juillet. Le départ de feu a été signalé vers 3h du matin. Au plus fort de l'action, 350 pompiers ont été mobilisés sur place.

"Les flammes ont avancé très vite"

"En une minute, les flammes ont avancé très vite et on craignait d'être évacués, témoigne Eloïse, animatrice au centre UCPA de Niolon, situé à proximité. Quand le feu a commencé à être maîtrisé, ça restait très dur de pouvoir respirer normalement, tant l'air était chargé de cendres."

"Premier incendie d'ampleur de la saison"

100 hectares ont déjà été parcourus. Au plus fort de l'action, 350 pompiers ont été mobilisés sur place, aidés de moyens aériens (2 hélicoptères bombardiers d'eau, 2 Canadiens). Selon eux, il s'agit du "premier incendie d'ampleur de la saison" dans les Bouches-du-Rhône.

Il n'y a pas de blessé et aucune habitation n'a été touchée. 150 personnes ont été mises en sécurité sur le Port de la Vesse. *"Parmi elles, 36 ont été évacuées par la mer"*, détaillent les pompiers dans un communiqué de presse.

"Les pompiers sont à pied d'œuvre"

Si à 10h l'intervention était toujours en cours, les conditions météo étaient "favorables" : *"Les pompiers sont à pied d'œuvre et tous les moyens sont mis en œuvre pour protéger la population, les habitations et pour contenir cet incendie"*, assure le communiqué.



Incendie vu depuis le centre UCPA de Niolon (Photo LP)

https://www.francebleu.fr/infos/environnement/un-incendie-est-en-cours-au-rove-3348757?fbclid=IwY2xjawLV1gJleHRuA2FlbQIxMABicmlkETBTMkFMVFdqZDcxQmduZ2NuAR7b1-oi54QRikjXXqZEE3IWEDrR5tK-mg7QoeBsisS-SrL_V-offO1xtzzqXg_aem_DkiNLOk9UysblxrgQFGJQA

L'incendie signalé vers 3h30 cette nuit sur les hauteurs du Rove, au nord de Marseille est déclaré "fixé" par les pompiers depuis la mi-journée. Les flammes ont parcouru environ 100 hectares. 200 pompiers restent mobilisés pour prévenir toute reprise alors que le Mistral va se renforcer.

Les opérations de noyage vont se poursuivre toute la journée. Le dispositif au sol sera progressivement allégé. Les renforts des Marins-Pompiers de Marseille ont ainsi été libérés.

Des pétards à l'origine ?

Au plus fort du feu, 350 pompiers ont été mobilisés, aidés de moyens aériens : 2 Canadair et 2 hélicoptères bombardiers d'eau. Le feu a rapidement parcouru 100 hectares. **Pas de blessé.** Mais 150 habitants du Port de la Vesse ont été mis en sécurité de manière préventive. Evacués par bateau jusqu'au port de Saumaty au nord de Marseille puis conduits dans la salle des fêtes du Rove.

Ils ont pu retourner chez eux vers la mi-journée.

Selon les informations de ICI Provence, **des pétards** auraient déclenché l'incendie, parti "*en bord de route peu fréquentée et accidentée. Il faut vraiment connaître*", précise l'une de nos sources.

Une enquête de gendarmerie est ouverte sous l'autorité du parquet d'Aix-en-Provence.



→→ Autres articles du 5 juillet 2025 :

****** L'incendie déclaré dans un massif de la commune du Rove (Bouches-du-Rhône), le 5 juillet 2025.

Un incendie de forêt s'est déclaré dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 juillet sur la très touristique Côte bleue, à une quinzaine de kilomètres de Marseille, parcourant une centaine d'hectares de massif sans faire de blessés avant d'être « *stabilisé* », selon les pompiers. Il s'agit de l'incendie le plus important (en superficie) depuis 2023 dans les Bouches-du-Rhône, en vigilance orange canicule depuis le 27 juin. Le feu, qui s'est déclaré vers 3 h 30 dans un massif vallonné particulièrement difficile d'accès sur la commune du Rove, est « *circonscrit dans le sens où la plupart des moyens se sont positionnés sur des lisières* », a déclaré lors d'un point de presse le colonel Jean-Luc Beccari, directeur départemental du SDIS13. Néanmoins, a-t-il souligné, « *il reste encore des lisières inaccessibles qui devront être traitées par une combinaison aéroterrestre* ». L'incendie est « *stabilisé, contenu, et ne progresse plus* », a précisé le service de communication des pompiers à l'Agence France-Presse. Près de 350 pompiers et marins-pompiers, appuyés par une colonne de l'est de la France prépositionnée dans le département, ont été mobilisés, avec le soutien de deux hélicoptères bombardiers d'eau et deux Canadair.



(Photo Louis Manzon)



Capture d'écran@POMPIERS13/X

**** 20 minutes :**

Bouches-du-Rhône : 100 hectares parcourus par un incendie déclaré « circonscrit »

Dans la nuit de vendredi à samedi, un incendie d'ampleur s'est déclaré sur un massif de la commune du Rove, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Marseille. Il a été déclaré « circonscrit » en fin de journée ce samedi.



20min

Un feu ravage 100 hectares dans les Bouches-du-Rhône, 150 personnes évacuées

**** 20 Minutes avec AFP**

Publié le 05/07/2025 à 09h23 • Mis à jour le 05/07/2025 à 17h35

C'est le « premier incendie d'ampleur de la saison », dans les Bouches-du-Rhône, selon les pompiers, mobilisés dans la nuit de vendredi à samedi sur un massif de la commune du Rove, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Marseille. Le département est toujours en vigilance orange canicule depuis le 27 juin.

L'alerte a été donnée à 3h30 du matin. Le feu, d'origine indéterminée, a été déclaré « circonscrit » en fin de journée, après avoir parcouru une centaine d'hectares de forêt, ont indiqué les pompiers.

Les 150 personnes, qui avaient été évacuées préventivement, ont pu rentrer chez elles, selon les pompiers. A 16h30, environ 200 pompiers étaient encore mobilisés sur place, mais « les moyens aériens ont quitté le site », a précisé une porte-parole.

Le feu s'était déclaré vers 3h30 dans un massif vallonné particulièrement difficile d'accès sur la commune du Rove. Au plus fort de l'incendie, près de 350 pompiers et marins-pompiers avaient été déployés sur place, avec l'appui de deux hélicoptères bombardiers d'eau et deux Canadair.

Il s'agit de l'incendie le plus important en terme de superficie depuis 2023 dans les Bouches-du-Rhône. Une enquête a été confiée à la gendarmerie pour déterminer les causes de l'incendie.

Traversé par le massif de la Nerthe, Le Rove, commune de 5.200 habitants, est situé sur la très touristique côte bleue qui longe les calanques du nord-ouest de Marseille, et abrite la célèbre calanque de Niolon.



(Photo Lilian Auffret)

**** Ici Provence :**

Environ 150 personnes ont été évacuées au petit matin ce samedi, au port de la Vesse (Le Rove). L'incendie et son intensité ont rappelé de mauvais souvenirs aux habitants, qui ont cru revivre les incendies de 1989 et de 1999 survenus dans la commune.

Une musique, celle de dessins animés pour occuper les enfants, brise le silence de la salle des fêtes où ont été évacués les habitants du Rove. Des coups de téléphone, ceux pour rassurer les proches résonnent. Quelques tables, des chaises, du café et des gâteaux servis par les élus municipaux pour essayer d'effacer le traumatisme d'un réveil brutal en pleine nuit. Le port de la Vesse, situé au Rove, Marcello le connaît bien, il y vit depuis 64 ans. **"Vu de ma terrasse, c'était des flammes de dix mètres, en face de moi. Les pins, ça prend un peu comme du papier journal... Des flammes ont léché ma maison. J'étais mal, l'angoisse, la peur, beaucoup de choses passent en tête"**. Marcello s'est fait réveiller par sa voisine Anaïs, qui a frappé à sa porte avec insistance pendant quelques minutes. **"Je suis une dormiassse ! Et grâce à Dieu e, ma voisine, elle était là. Heureusement qu'elle m'a appelé."**

Les yeux bleus d'Anaïs regardent Marcello avec beaucoup de bienveillance. **"Oui, je l'ai réveillé en toquant très fort. C'est l'odeur de brûlé qui m'a réveillée car moi je dors les fenêtres ouvertes. Donc j'ai levé ma fille et ensuite je suis allée lever les voisins. J'ai tapé aux portes, mais là il n'y avait pas encore les**

pompiers..." Son voisin, Marcello acquiesce : les minutes ont paru longues, et le soulagement immense lorsque les pompiers sont venus dans la nuit. Il salue le professionnalisme des pompiers, ainsi que de la commune dans la gestion de leur évacuation.



"C'était des flammes de 10 mètres, en face de moi"

Un bateau, puis un deuxième, l'évacuation s'est faite par la mer. *"J'ai pris mon sac, mon chien. Je suis sortie en pyjama"* explique Sabine, avec un sourire, comme pour adoucir la violence du souvenir. L'habitante insiste, **cet incendie lui a rappelé celui de 1989, ou encore de 1999** qu'elle a aussi vécu, même si elle reconnaît qu'à l'époque, l'intensité était plus forte. *"Dans ce village, on sait qu'on peut avoir des incendies chaque été, on y est préparés. Du moment que les animaux que les personnes qu'on connaît sont en sécurité, c'est que du bien matériel"*. Son ami Lucien, assis à côté d'elle les mains jointes confie que dans sa fuite cette nuit, il a pris des photos de ses proches. Le jeune homme se souvient du reflet de la lumière du feu sur sa fenêtre : **"On était en plein apocalypse. Des cendres tombaient dans mon jardin"**.

L'incendie était difficile à maîtriser en raison des côtes des calanques et de la végétation sèche - Pompiers du 13

Des pétards à l'origine de l'incendie

Selon les informations de ICI Provence, **des pétards** auraient déclenché l'incendie, parti *"en bord de route peu fréquentée et accidentée. Il faut vraiment connaître"*, précise l'une de nos sources. Une enquête de gendarmerie est ouverte sous l'autorité du parquet d'Aix-en-Provence.

Véronique, l'une des rescapées qui tient dans sa main une poussette dans laquelle son petit-fils est paisiblement assis, est en colère. **"Les animaux, la forêt sont blessés. Et ça, c'est notre vitalité, c'est c'est notre vie quoi. Ils s'en rendent pas compte. C'est vraiment une colère indescriptible. C'est indescriptible. Elle adresse un regard à son petit-fils : "Ma fille me l'a confié, c'est ma priorité. A seize mois, on n'a pas à vivre ça"**. Véronique souhaite que les auteurs de l'incendie soient sévèrement punis.



A la Vesse







ET APRES...







ET AUJOURD'HUI, quelques pistes de réflexion :

→→ Une question me semble importante : existe-t-il un plan d'évacuation de Niolon aujourd'hui ? S'il existe, je n'en ai pas connaissance...

→→ Les affichages incendies sont-ils assez nombreux, explicite et voyants ?



→→ Les Calanquais réagissent-ils suffisamment lorsque des normes ne sont pas respectées. Par exemple lorsque des barbecues sont faits (trop souvent) autour du port...



de barbecue sur le quai nord, 28/06/2022 (photos DF)

→→ A Niolon, où la question des emplacements pour garer les véhicules est loin d'être réglée, certains (calanquais ou non) se permettent de bloquer les bornes d'incendie ou les accès pompiers, mettant ainsi en péril les habitants et visiteurs. Peut-être ces bornes et ces accès ne sont-ils pas assez visibles ou assez protégés ?

La municipalité devrait se montrer intransigente à ces abus.



→→ Enfin il faut signaler, et ça fait chaud au cœur, qu'il y a au moins 2 personnes à Niolon, volontaires bénévoles, qui sont là pour veiller à notre sécurité. Elles ont équipé à leur frais leur véhicule 4x4 pour pouvoir patrouiller dans les collines, prévenir les incendies, notamment en cas de vent, accueillir les marins-pompiers si nécessaire et aider en cas de gros pépin.

Vous les avez reconnues et il faut les saluer et les remercier : il s'agit de Guy Caillol et de Christian Vacca.